



HAL
open science

Qui furent les femmes savantes ? Réflexions sur l'accès des femmes à la science au temps de Louis XIV

Nathalie Grande

► **To cite this version:**

Nathalie Grande. Qui furent les femmes savantes ? Réflexions sur l'accès des femmes à la science au temps de Louis XIV. Gargam, Adeline. Femmes de sciences de l'Antiquité au XIXe siècle : réalités et représentations, Éditions universitaires de Dijon, pp.57-67, 2014, Histoire et philosophie des sciences, 978-2-36441-081-7. hal-03879526

HAL Id: hal-03879526

<https://nantes-universite.hal.science/hal-03879526>

Submitted on 20 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Qui furent les « femmes savantes » ? Réflexions sur l'accès des femmes à la science au temps de Louis XIV

Nathalie Grande

Qui furent les « femmes savantes » du XVIIe siècle ? Si l'on suit le témoignage de l'inévitable pièce de Molière, on comprend que ce sont deux types de savoir, confondus à l'époque, distincts aujourd'hui, qui rendent les femmes savantes. D'abord, un savoir linguistique et littéraire, comme le montre la diatribe que Philaminte adresse à la servante Martine à la scène 6 de l'acte II pour lui reprocher d'avoir « malgré [ses] remontrances, / heurter le fondement de toutes les sciences, [à savoir] la grammaire, qui sait régenter jusqu'aux rois » :

Elle a, d'une insolence à nulle autre pareille,
Après trente leçons, insulté mon oreille
Par l'impropriété d'un mot sauvage et bas
Qu'en termes décisifs condamne Vaugelas.

Mais quelques scènes plus loin, quand Chrysale ose se plaindre qu'on ne s'occupe pas assez de sa soupe (acte II scène 7), c'est à la science, en son acception moderne restreinte, qu'il s'en prend :

Et l'on sait tout chez moi, hors ce qu'il faut savoir.
On y sait comme vont lune, étoile polaire,
Vénus, Saturne et Mars, dont je n'ai point d'affaire ;
Et, dans ce vain savoir, qu'on va chercher si loin,
On ne sait comme va mon pot, dont j'ai besoin.

L'expression « femme savante » est donc à double entente : femmes de lettres et/ou femmes de sciences. Or, si l'on connaît un peu mieux aujourd'hui les femmes savantes littéraires du XVIIe siècle, grâce aux travaux de Linda Timmermans et de Myriam Maître par exemple¹, le domaine des femmes de sciences reste largement à explorer, puisque la toute récente thèse

¹ L. Timmermans, *L'accès des femmes à la culture sous l'ancien Régime*, Paris, Champion, 2005, M. Maître, *Les Précieuses. Naissance des femmes de lettres en France au XVIIe siècle*, Paris, Champion, 1999, et N. Grande, *Stratégies de romancières. De Clélie à La Princesse de Clèves*, Paris, Champion, 1999.

d'Adeline Gargam² prend comme *terminus a quo* 1690. Malgré la difficulté qu'il y a à distinguer les deux aspects de la « science » alors confondus, ce sont quelques jalons dans le domaine scientifique (au sens moderne) que je souhaiterais envisager ici en mesurant les possibilités – et les limites – d'une « science des salons », et plus généralement en m'interrogeant sur les voies d'accès à la science permises aux femmes du XVIIe siècle.

Diffuser la science : une affaire d'hommes ?

Première remarque, l'accès à la science pour les femmes doit sans doute beaucoup à des hommes – étape sans doute indispensable, car c'étaient eux qui tenaient les clefs du savoir. Ainsi on connaît la position objectivement philogyne de Descartes, et son souci dans le *Discours de la méthode* (1637) d'élargir le public élitiste de la République des Lettres en faisant le choix d'écrire un ouvrage en français, précisément pour être accessible aux lecteurs et même aux lectrices voulant s'instruire, et éviter de limiter son public aux doctes et savants de profession. Or, ce souci d'accessibilité d'un public large, y compris féminin, est à comprendre comme une position philosophique car la pensée cartésienne attribuait de fait aux femmes une espèce de privilège cognitif par rapport aux hommes : n'ayant jamais reçu d'éducation académique, les femmes bénéficiaient en effet paradoxalement d'une « virginité » intellectuelle qui les exemptait des erreurs et préjugés diffusés par l'éducation traditionnelle que dénonce Descartes dans son autobiographie intellectuelle. Elles représentaient donc cette « table rase » intellectuelle que cherchait à obtenir le philosophe, avec le privilège de ne pas avoir besoin d'être « rasée » puisque non encombrée depuis l'origine. C'est ainsi que l'on peut comprendre par exemple les relations intellectuelles privilégiées que Descartes entretint avec de grandes dames de son temps (Christine de Suède ou Elisabeth de Bohême par exemple). Il n'est donc pas surprenant non plus que ce soit un disciple de Descartes qui, dans

² A. Gargam, *Les femmes savantes et cultivées dans la littérature française des Lumières ou la conquête d'une légitimité (1690-1804)*, Université de Bretagne occidentale, 2011.

un *Discours de l'égalité des deux sexes* (1673), après avoir ramené les différences entre les sexes aux effets des usages, des préjugés et de l'éducation, finisse par conclure :

Il est aisé de remarquer que la différence des sexes ne regarde que le corps : n'y ayant proprement que cette partie qui serve à la production des hommes ; et l'esprit ne faisant qu'y prêter son consentement, et le faisant en tous de la même manière, on peut conclure qu'il n'a point de sexe³.

Logiquement Poullain de la Barre continue son raisonnement en affirmant que les femmes sont capables de toutes les sciences : et il commence son énumération par la métaphysique, la physique, la médecine, la logique, les mathématiques, l'astronomie, avant de continuer par la grammaire, l'éloquence, la morale, la politique, la géographie, l'histoire, la théologie, le droit civil et le droit canon. Le détail de l'énoncé prouve le souci chez le philosophe cartésien de faire table rase des préjugés en les poursuivant l'un après l'autre. L'organisation même de la liste montre une hiérarchie des disciplines où l'on constate que Poullain de la Barre a voulu aller des savoirs les plus modestes (*grosso modo* les « sciences dures » d'aujourd'hui) jusqu'aux savoirs les plus prestigieux (l'histoire, la théologie, le droit). La position de Poullain témoigne donc de l'existence d'un courant favorable à l'ouverture des sciences aux femmes issu du mouvement cartésien.

Cependant, Descartes n'est ni le seul représentant ni l'initiateur de ce courant. Le mouvement académique a participé lui aussi à cet essor, en particulier grâce aux conférences du Bureau d'adresse, mises en place par Théophraste Renaudot de 1632 à 1642. Renaudot, protégé du tout puissant Richelieu, a créé dès 1630 le « Bureau d'adresse », organisme polyvalent souhaitant rendre service au public en diffusant toutes sortes de petites annonces pour rechercher/proposer un emploi, un logement, ...et même des rencontres ! L'année suivante, c'est la *Gazette* qu'il crée, premier périodique français, et en 1632 commencèrent les

³ F. Poullain de la Barre, *De l'égalité des deux sexes* (1673), Paris, Fayard, 1984, p. 59.

conférences, qui devaient réunir un large public⁴ durant dix ans. A la différence des autres académies pratiquant la cooptation et cultivant l'élitisme, Renaudot fit le choix, au moins à l'origine, d'ouvrir les conférences à tous ; et même si en fait une sélection du public fut mise en œuvre pour faire face au succès des conférences, il n'empêche qu'elles restèrent facilement accessibles à tous, car à partir de 1633 des comptes rendus furent publiés hebdomadairement par la *Gazette*. A cette disponibilité immédiate, il faut encore ajouter une mise à disposition sur le long terme, puisque les conférences furent republiées sous la forme de cinq volumes, sous le titre *Centuries des questions traitées es conférences du Bureau d'adresse*⁵. Transgressant les lois non écrites de la « confidentialité de l'échange intellectuel »⁶, Renaudot, qui n'était pas lui-même un érudit, voulait visiblement répondre à la soif de savoir – et de prestige que donnait le savoir – qu'avaient les couches sociales « alors en voie d'extension et d'ascension : couches supérieures de la bourgeoisie urbaine, noblesse de robe et de service »⁷. Je crois qu'il faut inclure les femmes issues de ces milieux dans la liste, comme en témoignent certaines positions défendues lors des conférences-mêmes. D'abord, on peut noter que parmi les 451 sujets traités (à raison d'une conférence de 2 heures tous les lundis après-midis), la question de la différence des sexes fut à plusieurs reprises évoquées : « Quel est le plus enclin à l'amour, l'homme ou la femme ? », « Quel est le plus noble de l'homme ou de la femme ? », « Du caprice des femmes », « Si la stérilité vient plus communément du côté des hommes que des femmes », « Si la conversation des femmes est

⁴ Les conférences se tenaient dans la grande salle du Bureau d'adresse, dont on estime la contenance à deux cents personnes environ. Nous utilisons pour toutes ces informations le travail de Simone Mazaauric, *Savoirs et philosophie à Paris dans la première moitié du XVIIe siècle. Les Conférences du Bureau d'adresse de Théophraste Renaudot*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997. Voir aussi son édition de quelques conférences choisies : Th. Renaudot, *De la petite fille velue et autres conférences du Bureau d'adresse*, Paris, Klincksieck, 2004.

⁵ L'éditeur fut le Bureau d'adresse lui-même. Les quatre premiers volumes parurent en 1634, 1636, 1639 et 1641. Le cinquième volume, qui ne contient « que » 51 conférences, parut en 1655, fut publié par un *consortium* de libraires. Preuve également de leur succès de diffusion, certains volumes furent réédités.

⁶ S. Mazaauric dans Th. Renaudot, *op. cit.* p. XIX.

⁷ *Ibid.* p. XVII.

utile aux hommes »⁸. De plus, la question de l'accès des femmes aux savoirs fut explicitement posée : « S'il est expédient aux femmes d'être savantes »⁹ (conférence du 17 mars 1636) ; et la réponse donnée par la conférence est positive. Les conférences se déroulaient en trois temps, proposant trois points de vue d'experts¹⁰ sur la question traitée. Or le premier expert argumente en expliquant que l'homme a outrepassé le plan de Dieu qui accordait aux hommes la domination sur les femmes, en les privant injustement par « tyrannie » et « usurpation » du « plus grand de tous les biens, qui est celui de l'esprit : dont la science est le plus bel ornement », et il conclut que si on laissait aux femmes la possibilité d'appliquer leur esprit, leur « curiosité » naturelle permettrait de « merveilleux progrès ». Le second intervenant veut au contraire « interdire à ce sexe les sciences » en raison du manque de « solidité du jugement, qui s'est trouvé toujours manquer dans les écrits des femmes estimées les plus doctes », et aussi – reconnaissance paradoxale des qualités intellectuelles féminines – par crainte de voir les femmes, qui ont déjà assez d'ascendant sur les hommes, en prendre plus encore ! Enfin, le troisième intervenant fait remarquer que « puisque plus une chose est imparfaite et plus elle a besoin d'être perfectionnée », il s'ensuit que les femmes ont encore plus besoin d'apprendre que les hommes, le savoir permettant de les protéger du vice dans lequel elles tombent par ignorance. Et il prend à cet égard l'exemple du péché originel, remarquant que le diable ne s'en est pas pris à Adam, mais à une « femme idiote et ignorante ». Et la conférence s'achève alors sur une apothéose glorieuse, assimilant savoir et sagesse, citant l'exemple de Minerve et des Muses. Cette dernière position, parce qu'elle vient clore la conférence, et parce qu'elle exprime bien l'optimisme humaniste et chrétien qui pouvait être celui de Théophraste Renaudot, semble refléter l'ambition même de ce dernier :

⁸ On peut d'ailleurs noter que les trois premières conférences sur la question eurent lieu durant les cinquante premières conférences (sur 336), donc assez rapprochées dans le temps pour suggérer un intérêt particulier du public pour la question : on peut faire l'hypothèse que la récurrence de la question témoigne de la présence d'un public féminin important dans les premiers temps des conférences, qui correspondent aussi au moment où l'accès au public était le plus ouvert.

⁹ Toutes les citations suivantes sont extraites du compte rendu de cette conférence, dans Th. Renaudot, *op. cit.*, p. 128-131.

¹⁰ Qui sont restés anonymes : on ne peut attribuer les conférences à leurs auteurs.

rendre le savoir accessible au-delà des cercles traditionnellement restreints de l'érudition, donc y compris aux femmes¹¹.

Plus tard dans le siècle, un autre périodique poursuivit le travail initié par la *Gazette* : le *Mercuré galant*. Ce journal, fondé par Donneau de Visé en 1672, c'est-à-dire trente ans après la disparition de la *Gazette*, traitait en effet les sujets les plus divers : actualités politiques et diplomatiques, chronique mondaine, articles de mode, nouveautés artistiques, rubrique nécrologique, publication de nouvelles, de jeux... mais aussi articles scientifiques. Cela va des mérites des eaux thermales de Vichy (ou d'ailleurs) aux inventions mécaniques (horloges, montres et autres machines), en passant par des observations astronomiques, botaniques ou anatomiques, des problèmes de mathématiques ou des annonces de faits extraordinaires à la manière des occasionnels (naissance extraordinaire, phénomène inexplicable etc.). Or on sait que le lectorat du *Mercuré galant* était fortement féminisé, et on peut en avoir quelques indices lorsqu'on constate que certaines communications « scientifiques » s'adressaient explicitement à des dames : communication sur la graphologie adressée à une Mme D. (*Extraordinaire* d'octobre 1678) ; différents articles sur l'usage de la glace, les mérites et inconvénients de la saignée ou sur l'eau minérale pour Mme A.D. (*Extraordinaire* de juillet 1680 à janvier 1681) ; réponse à une question d'une duchesse D*** sur la généalogie et l'héraldique (*Extraordinaire*, avril 1681) ; lettre d'un philosophe sur les maladies des vapeurs adressée à Mlle de Scudéry en octobre 1691¹². Tous ces exemples montrent qu'au-delà du moment de la préciosité, a duré et perduré tout au long du XVIIe siècle un désir féminin de

¹¹ Pour autant, il ne faudrait pas conclure que les positions défendues au Bureau d'adresse étaient systématiquement philogynes : les stéréotypes usuels étaient également diffusés.

¹² Ce ne sont néanmoins que quelques traces, dans le grand nombre des sujets abordés. Voir M. Vincent, *Mercuré galant, Table analytique contenant l'inventaire de tous les articles publiés 1672-1710*, Paris, Champion, 1998.

savoir, qui, s'il a pu être ridiculisé par certains¹³, n'en trouva pas moins des appuis et des défenseurs chez les hommes¹⁴.

La femme savante : un modèle difficile à assumer ?

Qu'en est-il à présent chez les femmes ? Il n'est pas anecdotique que seul le nom de Mlle de Scudéry soit cité par le *Mercurie galant* dans ses questions savantes. Evidemment, c'est d'abord le signe de l'universelle notoriété de celle qui, après avoir remporté ses plus grands succès dans les jeunes années de Louis XIV, a continué à publier régulièrement et a reçu de multiples signes d'honneur. Mais c'est aussi l'indice d'un changement dans l'orientation de sa carrière : elle fut d'abord connue comme romancière et comme poète, mais à partir de 1680 elle se mit à publier des recueils de conversations¹⁵ où elle abandonna les territoires de la fiction¹⁶ pour une forme plus philosophique (le dialogue) et des sujets très variés, essentiellement des sujets moraux mais pas exclusivement : on trouve ainsi une histoire de la poésie française (*Conversations nouvelles sur divers sujets*, 1684, p. 770-888) ; une histoire de la morale – qui en fait tient d'une histoire des doctrines philosophiques et religieuses car il y est question aussi bien d'Epicure que de Confucius ou de l'Islam – (*Nouvelles Conversations de morale*, 1688, p. 33-242) ; une « Conversation des deux caméléons de M.D.S. » où se trouvent « beaucoup de choses curieuses qu'on ne trouve point dans tous ceux qui en ont écrit, soit anciens ou modernes »¹⁷ (*ibid.* p. 496-627), ou encore une conversation « des fleurs et des fruits » (*Entretiens de morale*, 1692, p. 265-336) et des « Observations sur

¹³ Et il faut oser citer le Molière des *Précieuses ridicules* ou des *Femmes savantes*, même s'il ne fut pas le seul : voir par exemple la comédie *L'Académie des dames*.

¹⁴ Autre exemple, les *Entretiens sur la pluralité des mondes* (1686) de Fontenelle, où un savant philosophe expose à une marquise ses théories astronomiques. Sur cet échange savant et galant à la fois, voir N. Grande, *Le Rire galant. Usages du comique dans les fictions narratives de la seconde moitié du XVII^e siècle*, Paris, Champion, 2011, p. 65-69.

¹⁵ En tout, ce furent une succession de cinq ouvrages, de deux volumes chacun, qui parurent de 1680 à 1692.

¹⁶ Pas complètement : chaque livre contient une nouvelle.

¹⁷ Au sujet des caméléons de Mlle de Scudéry, nous nous permettons de renvoyer à notre travail : « Une vedette des salons : le caméléon », dans *L'Animal au XVII^e siècle*, études réunies par C. Mazouer, *Biblio 17*, 2003, n° 146, p. 89-102.

les papillons » (*ibid.* p. 303-322). On peut d'ailleurs remarquer que les sujets scientifiques apparaissent et se développent dans les derniers volumes, alors que les premiers, en reprenant des conversations parfois déjà insérées dans les fictions, s'en tenaient plutôt à des thèmes moraux.

Cette inflexion vers plus de science se vérifie aussi au long du déroulement de la carrière de Mlle de Scudéry. Les premiers textes de la romancière laissent en effet plutôt entendre une méfiance vis-à-vis de la femme savante. Ainsi dans l'« Histoire de Sapho » qui figure dans le tome X d'*Artamène ou le grand Cyrus* (1653), la romancière ne cesse d'opposer la modestie de la poétesse, où l'on s'accorde à reconnaître la position de l'auteure, à la pédanterie de son « épigone ridicule »¹⁸, Damophile. Le portrait de cette dernière est sans aménité :

Premièrement,, elle avait toujours cinq ou six maîtres, dont le moins savant lui enseignait [...] l'astrologie ; elle écrivait continuellement à des hommes qui faisaient profession de science ; elle ne pouvait se résoudre à parler à des gens qui ne sussent rien ; on voyait toujours sur sa table quinze ou vingt livres, dont elle tenait toujours quelqu'un quand on arrivait dans sa chambre et qu'elle y était seule, et [...] on pouvait dire sans mensonge qu'on voyait plus de livres dans son cabinet qu'elle n'en avait lu et qu'on en voyait bien moins chez Sapho qu'elle n'en lisait.

Et la conclusion est sans appel :

Comme il n'y a rien de plus aimable, ni de plus charmant qu'une femme qui s'est donné la peine d'orner son esprit de mille agréables connaissances quand elle en sait bien user, il n'y a rien aussi de si ridicule, ni de si ennuyeux, qu'une femme sottement savante¹⁹.

Pour autant la romancière fait entendre dans les pages suivantes un plaidoyer pour que les femmes ne perdent pas leur temps en futilités et prennent l'habitude de lire, et fait déclarer à Sapho, qui lui sert ici de porte-parole, qu'elle est « épouvantée de voir tant de femmes de qualité avec une ignorance si grossière que [selon elle] elles déshonorent [leur] sexe »²⁰. Madeleine de Scudéry tient ainsi une position ambivalente à l'égard de la femme savante : car

¹⁸ M. Maître, *Les Précieuses*, *op. cit.*, p. 243.

¹⁹ Madeleine et Georges de Scudéry, *Artamène ou le grand Cyrus*, Paris, Garnier-Flammarion, 2005, p. 463-465.

²⁰ *Ibid.* p. 500.

si elle a été elle-même une « femme savante » et reconnue comme telle, il n'empêche qu'elle a professé une grande méfiance à l'égard des connaissances féminines, les trouvant à la fois indispensables pour être une femme accomplie, et en même temps risquées car pouvant entraîner les femmes vers une prétention savante, qu'elle condamne chez tous, mais plus particulièrement chez les femmes, où afficher son savoir n'est tout simplement pas convenable, et presque indécent :

Il est constamment vrai [...] qu'il y a certaines sciences que les femmes ne doivent jamais apprendre et qu'il y en a d'autres qu'elles peuvent savoir, mais qu'elles ne doivent pourtant jamais avouer qu'elles sachent, quoiqu'elles puissent souffrir qu'on le devine.²¹

Ainsi il ne faut pas simplifier le débat, et penser la question de l'accès des femmes au savoir comme le lieu d'un affrontement entre les sexes, où les hommes auraient tous été des partisans de leur maintien dans l'ignorance, tandis que les femmes revendiquaient et luttaient pour accéder au savoir. Les positions sont plus nuancées, d'une part car les clefs du savoir étaient gardées par les hommes, et la bonne volonté, voire la conviction, de certains d'entre eux a beaucoup fait pour ouvrir aux femmes les portes du savoir ; d'autre part car les usages sociaux exerçaient une telle pression sur les femmes que les plus éclairées d'entre elles se méfiaient du savoir, ou plus exactement protégeaient leur réputation en cachant largement leur goût pour la science ou leur compétence en ces domaines. A cet égard, on peut penser que le passage de Madeleine de Scudéry, du roman vers les conversations, et du refus dit « modeste » de la science, vers l'affichage de quelques bribes de curiosité scientifique témoigne d'une évolution, sans doute parce que son statut dans la République des Lettres l'autorisait à plus de liberté, et peut-être aussi car le mouvement des idées, sous l'influence du cartésianisme, autorisait cette évolution.

²¹ *Ibid.* p. 503.

Femmes savantes et fières de l'être

Cependant, pour ne pas finir ce parcours en demi-teinte, je veux mettre en valeur quelques femmes, savantes et fières de l'être. On peut d'abord penser à Anne Lefèvre, Mme Dacier, dont les compétences philologiques étaient si bien reconnues qu'elle fut engagée par le duc de Montausier, précepteur du Dauphin, comme rédactrice de certains volumes de la collection *Ad Usus Delphini*. Mais elle est déjà bien connue²² ; on peut alors penser à Marguerite Buffet, auteure de *Nouvelles observations sur la langue française ; où il est traité des termes anciens et inusités et du bel usage des mots nouveaux avec les Eloges des Illustres Savantes anciennes et modernes*²³, texte peu connu aujourd'hui, où elle a fait œuvre de linguiste et de lexicographe ; mais cela n'est pas satisfaisant non plus pour répondre précisément à l'intitulé du colloque, « Femmes de science », sans biaiser avec la double acception que permet l'ambivalence du terme *science* au XVII^e siècle. C'est pourquoi j'ai finalement choisi de présenter Marie Meurdrac (1610-1680), auteure de *La Chimie charitable et facile en faveur des dames*²⁴.

Première remarque, cet ouvrage écrit par une femme²⁵, dédiée à une femme²⁶, s'adresse à des femmes. Et la question des rapports entre femme et science, loin d'être éludée, est explicitement posée par l'auteure puisque Marie Meurdrac commence son avant-propos en évoquant ses hésitations avant de publier :

Dans ce combat [publier ou pas] je suis demeurée près de deux ans irrésolue : je m'objectais à moi-même que ce n'était pas la profession d'une femme

²² Voir la biographie que vient de lui consacrer E. Itti, *Madame Dacier, femme et savante du Grand Siècle*, Paris, L'Harmattan, 2012.

²³ Paris, Jean Cusson, 1668. Le texte de son dictionnaire est disponible sur le site de la SIEFAR : <http://www.siefar.org/>.

²⁴ La première édition fut imprimée à Paris en 1666 « rue des billettes » sans nom d'imprimeur. Il est à noter que l'ouvrage n'était pas anonyme, comme c'était couramment le cas au XVII^e siècle pour les femmes auteures, et que Marie Meurdrac a pris le privilège en son nom. Il existe plusieurs rééditions, signe du succès remporté par l'ouvrage : Paris, Jean d'Houry, 1674 ; Lyon, Jean-Baptiste Deville, 1680 ; Paris, Laurent d'Houry, 1687 ; Paris, L. d'Houry, 1711. Le CNRS a réédité le texte en 1999 à l'occasion de l'année de la chimie.

²⁵ La page de titre est anonyme, mais Marie Meurdrac signe de son nom la dédicace où elle présente l'ouvrage comme un « essai de [ses] expériences ». Ceci dit, en dehors de cet ouvrage, sa biographie n'est guère connue ; elle était la sœur aînée de la mémorialiste Mme de La Guette, née Catherine Meurdrac (1613-1676).

²⁶ *La Chimie charitable* est dédiée à la comtesse de Guiche.

d'enseigner ; qu'elle doit demeurer dans le silence, écouter et apprendre, sans témoigner qu'elle sait ; qu'il est au-dessus d'elle de donner un ouvrage au public, et que cette réputation n'est pas d'ordinaire avantageuse, puisque les hommes méprisent et blâment toujours les productions qui partent de l'esprit d'une femme.

Elle en vient alors à ses raisons de publier : premier argument, elle n'est pas la première femme à mettre « quelque chose sous la presse » : l'auteure inscrit ainsi sa démarche dans le vaste ensemble des femmes qui, depuis que l'imprimerie leur a donné les moyens de publier, osent se rendre publiques²⁷ ; ensuite, elle déclare que « les Esprits n'ont point de sexe », en une paraphrase anticipée de la formule de Poulain de la Barre, qui manifeste, peut-être, sa connaissance de Descartes ; elle explique ensuite que si les femmes étaient instruites, elles pourraient égaler les hommes, argument culturel que l'on peut penser cartésien, mais qui se trouve aussi régulièrement dans les textes philogynes de la Querelle des femmes ; elle poursuit avec un autre argument emprunté à la Querelle, l'argument des figures exemplaires : son siècle a vu nombre de femmes de talent pour « la prose, la poésie, les langues, la philosophie, et le gouvernement même de l'Etat » : on se contentera de noter à cet égard qu'elle ne recourt pas aux traditionnelles figures mythologiques ou historiques, mais désigne précisément ses contemporaines, sans toutefois les nommer. Enfin, son dernier argument donne la clé du titre : son ouvrage est utile « pour la guérison des maladies », « pour la conservation de la santé », et particulièrement pour les dames, auxquelles « plusieurs rares secrets » sont réservés, d'où elle conclut que « ce serait pécher contre la charité de cacher des connaissances que Dieu [lui] a données, qui peuvent profiter à tout le monde », et que c'est pourquoi elle s'est résolue à publier. Ainsi ce ne sont pas moins de cinq arguments à la suite derrière lesquels la chimiste s'abrite pour justifier ce geste audacieux : publier un livre, et un livre de science. Et toute la fin de son avant-propos témoigne d'un fort engagement chrétien,

²⁷ Voir E. Viennot, « Ce que l'imprimerie changea pour les femmes », *Revue de la Bibliothèque nationale de France*, n° 39, 2011, p. 15-21.

visiblement fait pour couper court à toutes critiques²⁸. Un tel dispositif prouve *a contrario* la force des préjugés que Marie Meurdrac a osé braver, et confirme d'une certaine façon la nécessité d'une stratégie de discrétion et de modestie, comme celle que recommandait Madeleine de Scudéry²⁹.

Quant au contenu proprement scientifique de l'ouvrage, on peut dire qu'il correspond là encore au titre : *La Chimie [...] facile*. Loin d'être un essai théorique, ou d'utiliser à foison les termes latins, l'auteure procède de manière particulièrement pédagogique, avec un constant souci pratique. Dans sa première partie par exemple, elle commence par expliquer les termes techniques, par définir les principales opérations, par décrire le matériel nécessaire aux expériences. Les quatre parties suivantes (« Des Végétaux », « Des Animaux », « Des Minéraux et métaux », « Des Compositions pour la santé ») passent en revue les différentes substances actives, avec le plus souvent des indications sur les usages thérapeutiques possibles des différentes préparations décrites³⁰. La démarche scientifique de la chimiste est toujours descriptive, pratique³¹ donc expérimentale, et pédagogique³². Sa posture, loin de toute arrogance savante, est clairement modeste, ce qui à vrai dire ne la rend pas moins scientifique à des yeux modernes, quand on songe à l'abus encore fréquent des arguments d'autorité en dehors de toute saisie expérimentale. Par exemple, elle précise dans le chapitre « Des Animaux » : « Je laisse ce jugement à faire aux expérimentés, et me contente d'écrire la

²⁸ Elle demande que les pauvres bénéficient de la gratuité des soins inspirés par son ouvrage et que ceux qui en auront quelque utilité ne l'oublient pas dans leurs prières. Dans l'édition de 1687, on trouve également parmi les pièces liminaires une « approbation des docteurs en médecine » en date d'octobre 1672 déclarant qu'en ce livre, ils n'ont « rien trouvé que de conforme à la raison et à l'expérience ». Ce nouvel argument prouve encore les résistances auxquelles l'ouvrage et son auteure se confrontaient.

²⁹ On peut remarquer que lorsque Marie Fouquet publiera quelques années plus tard un ouvrage du même type, elle utilisera les mêmes arguments de facilité et de charité : voir *son Recueil de remèdes faciles et domestiques recueillis par les ordres charitables d'une illustre et pieuse dame*, Paris, E. Michallet, 1678. (Merci à A. Gargam pour la référence).

³⁰ Il y a là à la fois des « remèdes » qui peuvent faire sourire (ou dégoûter) tels les « limaces calcinées », les « os d'hommes » ou les « petits chiens ouverts », mais souvent ce sont aussi des recettes médicinales traditionnelles : par exemple tout le chapitre sur les végétaux témoigne d'une vraie connaissance des ressources de l'herboristerie (fleurs, fruits, épices, écorces etc.), de ses différentes préparations et de ses usages.

³¹ D'où la ressemblance avec un livre de recettes de cuisine parfois : « Prenez... Versez... ».

³² Ainsi dans l'avant-propos, elle annonce qu'elle se tient personnellement à disposition des dames qui voudraient la rencontrer pour expérimenter avec elles.

manière de préparer les remèdes qui s'en tirent ». Cependant le début du chapitre IV « Des Minéraux et métaux » laisse entendre une réflexion épistémologique, preuve que la posture modeste n'est pas la marque d'un manque de moyens de réflexion. Il faut donc s'insurger contre la vision très réductrice et assez méprisante d'un commentateur contemporain qui ramène *La Chimie charitable et facile* à un « ouvrage riche en recettes de fard et d'onguents »³³, comme s'il ne s'agissait que d'une compilation de recettes cosmétiques³⁴. Marie Meurdrac n'a sans doute pas révolutionné l'histoire de la chimie ; cependant son ouvrage, par ses descriptions expérimentales et son objectif thérapeutique, témoigne de l'ambition scientifique d'une femme, ambition mise au service des autres, et en particulier au service des autres femmes.

Les femmes de science du XVIIe siècle sont largement encore à découvrir, et il faut espérer qu'une recherche dans ce domaine éclaire bientôt cet aspect méconnu de la culture du Grand Siècle. Car nul doute que certaines femmes osèrent braver des usages défavorables pour apprendre les sciences et les diffuser. Les réticences d'une Madeleine de Scudéry témoignent des résistances rencontrées ; cependant le mouvement précieux, les idées cartésiennes, le développement de la culture des salons, le combat toujours recommencé des partisans philogynes dans la Querelle montrent que les ferments d'une évolution possible étaient actifs. Et à cet égard, il faut noter d'une part que le domaine scientifique représentait peut-être un terrain plus ouvert aux femmes, parce que moins prestigieux alors, que le domaine des Lettres, du droit, de l'histoire ou de la théologie. Et d'autre part, ce terrain ne leur était-il pas plus favorable, parce que les acquis de la science moderne au XVIIe siècle en étaient encore à

³³ J. Jacques, « Vulgariser la chimie par le livre hier et aujourd'hui », *La Diffusion du savoir scientifique XVIe-XIXe siècle. Actes du colloque de l'université de Mons-Hainaut du 22 septembre 1995*, M.T. Isaac et C. Sorgeloos éd., Bruxelles, *Archives et bibliothèques de Belgique*, n° 51 spécial, 1996, p. 232.

³⁴ Cela est vrai uniquement dans la sixième et dernière partie de l'ouvrage « Des compositions pour l'embellissement du visage ». Et encore l'auteure précise son objectif : éviter aux femmes les accidents et les erreurs, les rendre autonomes pour adapter les produits à leur complexion. Elle déconseille ainsi à plusieurs reprises l'usage encore fréquent et si dangereux du mercure... Sur les cosmétiques, voir C. Lanoë, *La Poudre et le fard : une histoire des cosmétiques de la Renaissance aux Lumières*, Paris, Champ Vallon, 2008.

leurs débuts, et que l'ensemble des savoirs accumulés par les siècles passés étaient devenus obsolètes ? De ce point de vue, les femmes n'avaient pas le handicap de départ dont elles souffraient, faute d'instruction académique, dans les domaines des « sciences humaines ». Les incertitudes et les ignorances de la recherche sur l'accès des femmes à la science au XVII^e siècle doivent-elles alors être comprises comme la conséquence d'un manque d'intérêt de la recherche moderne, jusqu'à récemment, pour cette question ? C'est possible ; mais un autre facteur est à prendre en compte : la question des sources. Pour connaître les travaux scientifiques, il faut en avoir gardé des traces, sous forme d'ouvrages (éventuellement manuscrits, ou imprimés), ou des témoignages indirects. Il est à craindre que, eu égard à la particulière difficulté des femmes à publier, il n'y ait pas un très grand nombre de traces de leur activité scientifique, et que eu égard à la fragilité des autres traces, manuscrites ou indirectes, on manque également de matière. Ainsi bien des « femmes savantes » auront d'abord, et peut-être seulement, travaillé pour l'amour de la science... mais ce n'est pas rien.

Nathalie Grande

Université de Nantes

LAMO